



Radisson, le 8 janvier 2019

Administratrice provinciale de la Convention de la Baie-James et du Nord-du-Québec
Sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage, 675, boul. René-Lévesque est, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET: MISE À JOUR, DEMANDE DE NON-ASSUJETISSEMENT À LA PROCÉDURE
(DOSSIER 3214-03-040)**

Madame,

Suite à une discussion téléphonique avec Madame Marie-Michèle Vézina, nous vous transmettons les précisions demandées comme suit :

1. L'ensemble des cartes envoyées précédemment étaient très détaillées, mais portaient à confusion. Voici donc une seule carte à considérer (en remplacement de celle envoyées précédemment). La **superficie totale à exploiter est de 24 462 m²**. La **superficie à excaver est de 11 423 m²**
2. Nous avons mentionné avoir fait une approche auprès de M. Samuel Cox. En ce moment, nous travaillons avec Monsieur Sylvain Paquin et le Service aux entreprises de Chisasibi afin de déterminer une date de rencontre dès le retour des fêtes soit en janvier 2019.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Marie-Josée Racicot
Chargée de projet, Excavation Taïga

Projet de Carrière de Carrière Taïga

Exploitation prévue printemps 2019

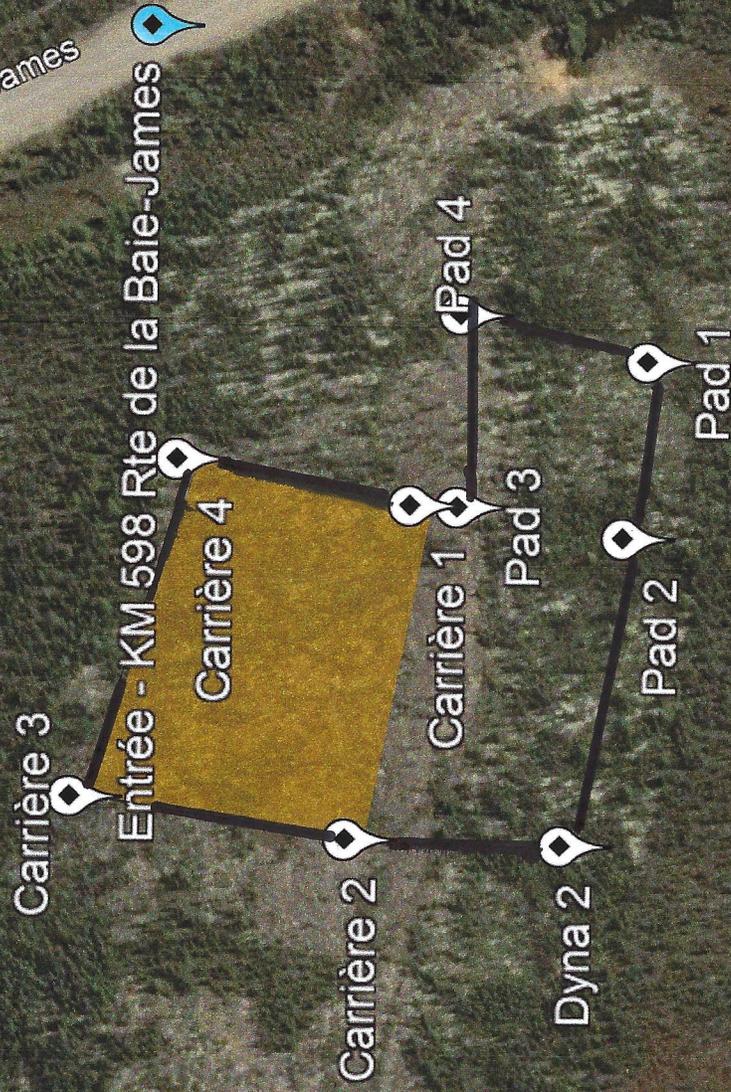
Maurit

Marie-Josée Racicot
Chargée de projet
2019-01-08

Légende

-  Entrée - KM 598 Rte de la Baie-James
-  Zone à excaver, 11 423 m²
-  Zone à exploiter, 24 462 m²

Route de la Baie James



Google Earth

© 2018 Google

Image © 2018 DigitalGlobe

200 m